

ASSOCIATION DE COSMÉTOLOGIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (ACNB) PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL 2025-2028



Introduction

Le présent plan stratégique triennal s'appuie sur les avis de nos membres, des parties intéressées et de nos partenaires de l'industrie. Il définit des priorités claires pour l'Association de cosmétologie du Nouveau-Brunswick afin de l'orienter vers un avenir plus résilient et plus moderne, davantage axé sur les membres.

Vision, mission et valeurs de l'Association

Vision de l'ACNB : Un chef de file de confiance, dans une industrie de la beauté sûre composée de professionnels qualifiés titulaires de permis.

Mission de l'ACNB : L'ACNB délivre des permis et réglemente les professionnels de la cosmétologie dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick par l'établissement de normes, le soutien à la formation et la responsabilisation, afin de protéger le public et de renforcer l'industrie.

Valeurs de l'ACNB :

- 1. Excellence professionnelle** - Nous soutenons des normes élevées par l'entremise d'une solide formation, de l'octroi de licences et de l'apprentissage continu pour chaque professionnel.
- 2. Respect** - Nous traitons chaque membre et chaque client avec équité et attachons une grande importance à la diversité de notre communauté cosmétologique.
- 3. Leadership** - Nous donnons l'exemple, nous soutenons les futurs dirigeants et nous défendons, lorsqu'il y a lieu, les intérêts de la profession.
- 4. Transparence** - Nous communiquons clairement, faisons connaître ouvertement nos décisions et veillons à ce que nos processus soient faciles à comprendre.
- 5. Intégrité** - Nous dirigeons avec éthique, équité et responsabilité, en instaurant la confiance, fondement d'un organisme de réglementation crédible.

Priorités stratégiques

1. Renforcer le processus éducatif menant à l'obtention du permis

Vision: L'ACNB veillera à ce que les écoles de cosmétologie dispensent un enseignement normalisé de haute qualité qui prépare les étudiants à satisfaire aux critères provinciaux d'obtention du permis d'exercice. Nous réglerons les programmes d'études, améliorerons les processus d'examen et contrôlerons les résultats afin de constituer une main-d'œuvre qualifiée et prête à l'emploi.

2. Soutenir le perfectionnement professionnel continu et l'apprentissage tout au long de la vie

Vision: L'ACNB rendra l'apprentissage continu accessible et pertinent et fera en sorte qu'il soit valorisé dans notre profession, aidant les membres à rester compétitifs, innovateurs et inspirés.

3. Renforcer la sensibilisation du public et la défense des intérêts de la profession

Vision: L'ACNB sensibilisera davantage le public à l'importance des permis et du professionnalisme de notre industrie, protégeant ainsi les membres contre la concurrence déloyale tout en renforçant la confiance dans les fournisseurs titulaires d'un permis.

4. Améliorer la conformité et le contrôle des activités non autorisées

Vision: L'ACNB s'efforcera de protéger le public et d'appuyer les professionnels en s'assurant que seules des personnes qualifiées titulaires d'un permis pratiquent la cosmétologie au Nouveau-Brunswick.

Priorités opérationnelles :

- Mettre en place un système de gestion robuste pour l'Association, afin de mieux gérer les données et les préférences des membres.
- Réviser et mettre à jour les règlements et les politiques internes afin qu'ils reflètent les besoins actuels et les pratiques exemplaires.
- Rationaliser les procédures d'inspection de salons et d'écoles pour plus d'efficacité et de cohérence.
- Améliorer les pratiques de communication pour favoriser l'accessibilité, la transparence et la mise en commun de l'information en temps opportun.